

CERTIFICAT MEDICAL DE VACCINATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES

Je soussigné(e) Docteurcertifie que

Madame/MonsieurNé(e) le

est à jour des vaccinations suivantes en date du, selon le calendrier

vaccinal spécifique aux professions de santé :

Diphtérie, le tétanos et la poliomyélite

Vaccination (dates)		Rappels (dates)
1 ^{ère} injection		
2 ^{ème} injection		
3 ^{ème} injection		
		Rappel à prévoir en 20...

Hépatite B

Vaccination (dates)		
1 ^{ère} injection		
2 ^{ème} injection		
3 ^{ème} injection		à prévoir le :
<i>Deux injections sont obligatoires avant le début du premier stage hospitalier</i>		
Dosage des anticorps anti-HBs (après 3 ^{ème} injection)		Statut de l'immunité
Dernière sérologie anti-HBs	date :	taux :

BCG-Tuberculose

Vaccination (date) :	Résultat IDR (facultatif) :
Primo-injection le :	Pas de vaccin : Fournir un certificat de non contagiosité

Rougeole, Oreillons, Rubéole

Vaccination par le ROR (dates)		Maladie(s) contractée(s) et date(s)
1 ^{ère} injection		
2 ^{ème} injection		

Certificat valable jusqu'au Cachet et signature du médecin

Sont recommandées mais non obligatoires pour les professionnels de santé, les vaccinations suivantes : grippe, coqueluche, varicelle, hépatite A.

A l'exception de nouvelles vaccinations qui deviendraient obligatoires, il est possible de dupliquer ce certificat jusqu'à la date limite pour fournir une copie chaque année pour l'inscription.

Pour les étudiants allemands: dispense d'1 vaccin obligatoire.